

COMITE REGIONAL D'EQUITATION POITOU-CHARENTES



Brevet Fédéral d'Encadrement Équi-Social

BULLETIN D'INSCRIPTION

Session 2016 : d'Octobre à Décembre 2016 – Echiré (79)

Nom :

Prénom :

Adresse (domicile) :

Téléphone (du stagiaire) : N° de licence FFE (en cours) :

Mail :@.....

Nom et SIRET de l'exploitation :

Inscrit(e) en tant que : Dirigeant(e) Salarié(e) Indépendant(e) En recherche d'emploi

Coût de la formation : 262,50 € pour les 5 journées BFEEH

Déclare participer à la totalité de la formation en salle (05 jours) selon le calendrier ci-dessous et confirme que le montant total de la formation sera dû à partir de l'envoi du bulletin d'inscription.

- 17 et 18 octobre 2016 (module général)
- 21 et 22 novembre 2016 (module spécifique)
- 12 décembre 2016 (préparation à l'écrit)

Date :

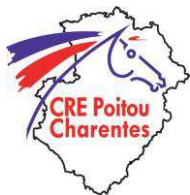
Signature du stagiaire :

Signature et cachet de l'entreprise :
(si le stagiaire est salarié ou dirigeant)

Vous pouvez bénéficier d'éventuelles aides à la formation. Nous contacter pour plus de renseignements.

A JOINDRE IMPERATIVEMENT :

- La copie de votre **diplôme d'enseignant**
- La photocopie de votre **carte nationale d'identité**
- Chèque d'acompte** de la formation : 100 € (le chèque ne sera pas encaissé sauf défaut de paiement)
- La **convention de formation** jointe correspondant à votre statut, remplie et signée par l'employeur ou le stagiaire lui-même s'il est dirigeant ou indépendant (**en double exemplaire**)
 - Type A : convention pour stagiaire dépendant de FAFSEA
 - Type B : convention pour stagiaire n'ayant pas de possibilité de financement VIVEA ou FAFSEA
 - Type C : convention pour stagiaire dépendant de VIVEA



Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes

Plan de formation Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Social 2016

<i>Dates et horaires de formation</i>	<i>Lieux</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Programme</i>
<i>2 jours : 17-18 Octobre 2016 (9h-12h30/14h-17h30)</i>	Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes, Echiré (RDC)	Yves Decavèle (Expert Fédéral)	<p>Module Général : Connaissance générales sur la difficulté sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance générale sur la difficulté sociale : Les causes, les déterminants et les facteurs déclenchants • Connaissance des différents publics en difficulté sociale • Connaissance du contexte social : les établissements et leurs intervenants
<i>2 jours : 21-22 Novembre 2016 (9h-12h30/14h-17h30)</i>	Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes, Echiré (RDC)	Yves Decavèle (Expert Fédéral)	<p>Module Spécifique : Mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil du public en difficulté sociale : les moyens et la mise en œuvre pédagogique • Recherche de partenariats et de financements dans le cadre de la pratique de l'équitation nécessitant cet encadrement spécifique
<i>1 jour : 12 décembre 2016 (9h-12h30/14h-17h30)</i>	Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes, Echiré (RDC)	Yves Decavèle (Expert Fédéral), Yves Rivet (Expert Réseau Cheval & Différences)	<p>Préparation à l'écrit de l'examen :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation à l'examen final • Conseils et accompagnement pour la rédaction du dossier et pour l'oral
Durée	<i>35h de formation répartis sur 5 jours</i>		

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE TYPE A (Financement FAFSEA)

Entre les soussignés :

1) Le Prestataire de formation (nom et adresse) :
Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes 265 Grand'rue 79410 Echiré

2) N° de déclaration d'activité **54 79 00876 79**

3) Raison sociale et adresse de l'employeur (du stagiaire)

.....

.....

est conclue la convention suivante, en application de la partie 6 du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente et des articles L 6111-1, L 6311-1, D 6312-1, D 6411-1, D 6422-1, D 6422-10 de ce code.

ARTICLE 1 :

Le prestataire de formation organise l'action de formation suivante :

- 1) Intitulé du stage : *Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Social*
 - 2) Objectif : *Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Social, certifie des compétences pour l'encadrement de séances avec des équadés et des personnes en difficulté sociale*
 - 3) Programme et méthodes : *5 jours de formation de 7h chacun, enseignement théorique*
 - 4) Type d'action de formation (au sens des articles L 6313-1 à L 6313-11 du code du travail) :
Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances
- Dates : 17-18/10/2016 21-22/11/2016 12/12/2016*
- * A titre d'information, l'examen sera prévu dans le premier semestre 2017*
- 5) Durée : *35 heures de formation*
 - 6) Lieu : *Locaux du Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes*

ARTICLE 2 :

L'organisme de formation y accueillera les personnes suivantes (nom et fonction) :

.....

.....

ARTICLE 3

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'engage à acquitter les frais suivants :

Frais de formation :
52,50 € X journée(s) X.....stagiaire (s) =..... €
au titre de la participation de l'année 2016 de l'employeur

ARTICLE 4 :

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1.

Fait en double exemplaire, àLe.....

L'employeur
(Nom et qualité du signataire)
Signature et cachet

Le prestataire de formation
(Nom et qualité du signataire)
signature et cachet

**CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
TYPE B (pas de financement VIVEA ou FAFSEA)**

Entre les soussignés :

1) Le Prestataire de formation (nom et adresse) :
Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes 265 Grand'rue 79410 Echiré

2) N° de déclaration d'activité **54 79 00876 79**

3). Nom et adresse du stagiaire :

.....
.....
.....

ARTICLE 1 :

Le prestataire de formation organise l'action de formation suivante :

- 1) Intitulé du stage : *Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Social*
- 2) Objectif : *Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Social, certifie des compétences pour l'encadrement de séances avec des équidés et des personnes en difficulté sociale*
- 3) Programme et méthodes : *5 jours de formation de 7h chacun, enseignement théorique*
- 4) Type d'action de formation (au sens des articles L 6313-1 à L 6313-11 du code du travail) :
Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Dates : 17-18/10/2016 21-22/11/2016 12/12/2016*
* A titre d'information, l'examen sera prévu dans le premier semestre 2017

- 5) Durée : *35 heures de formation*
- 6) Lieu : *Locaux du Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes*

ARTICLE 2

En contrepartie de cette action de formation,

Frais de formation : 262,50 € X.....stagiaire (s) =.....€

ARTICLE 3 :

La présente convention prend effet à compter de sa signature par le stagiaire pour la durée visée à l'article 1.

Fait en double exemplaires, àLe.....

Le stagiaire

(Nom et qualité du signataire)

Signature et cachet

le prestataire de formation

(Nom et qualité du signataire)

Signature et cachet

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
TYPE C (financement VIVEA sous réserve de l'acceptation du dossier
par le comité qui aura lieu mi septembre)

Entre les soussignés :

- 1) Le Prestataire de formation (nom et adresse) :
Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes 265 Grand'rue 79410 Echiré
- 2) N° de déclaration d'activité **54 79 00876 79**
- 3) Raison sociale et adresse de l'employeur (du stagiaire)

.....
.....
est conclue la convention suivante, en application de la partie 6 du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente et des articles L 6111-1, L 6311-1, D 6312-1, D 6411-1, D 6422-1, D 6422-10. de ce code.

ARTICLE 1 :

Le prestataire de formation organise l'action de formation suivante :

- 1) Intitulé du stage : *Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Social*
 - 2) Objectif : *Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Social, certifie des compétences pour l'encadrement de séances avec des équidés et des personnes en difficulté sociale*
 - 3) Programme et méthodes : *5 jours de formation de 7h chacun, enseignement théorique*
 - 4) Type d'action de formation (au sens des articles L 6313-1 à L 6313-11 du code du travail) :
Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances
- Dates : 17-18/10/2016 21-22/11/2016 12/12/2016*
- * A titre d'information, l'examen sera prévu dans le premier semestre 2017
- 5) Durée : *35 heures de formation*
 - 6) Lieu : *Locaux du Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes*

ARTICLE 2 :

L'organisme de formation y accueillera les personnes suivantes (nom et fonction) :

.....
.....

ARTICLE 3

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'engage à acquitter les frais suivants :

Frais de formation :	262,50 € X.....stagiaire (s) =.....€
Dont prise en charge VIVEA :	192,50 € X.....stagiaire (s) =.....€
Reste à payer par l'employeur (du stagiaire) :	70 € X.....stagiaire (s) =.....€

au titre de la participation de l'année 2016 de l'employeur

ARTICLE 4 :

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1.

Fait en double exemplaires, àLe.....

L'employeur

(Nom et qualité du signataire)
Signature et cachet

le prestataire de formation

(Nom et qualité du signataire)
signature et cachet